

CATEGORY III PROTECTIVE GLOVES - PROTECTION FROM MECHANICAL AND THERMAL RISKS

EN 388 **EN 407**

www.rostaing.com

Code 2484

Notice n° R30 - Indice 1024

FR
NOTICE D'UTILISATION ROSTAING
GANTS DE PROTECTION DE CATÉGORIE III - PROTECTION
CONTRE LES RISQUES MÉCANIQUES ET THERMIQUES

1. Utilisation
Les gants sont essentiellement conçus pour protéger les mains contre les risques mécaniques et thermiques.

Le manuel de sécurité contient la notice qui signifie le respect des exigences essentielles du Règlement 2016/425 en termes d'inocuité, de confort, de sécurité et de protection.

La référence à l'indice indique au niveau du marquage de l'EPI.

Les gants ont fait l'objet d'une évaluation pour un type qui peut être délivré par l'un des organismes notifiés suivants : CTC, 4, rue H. Frenkel 69367 Lyon, 69134 EULLY CEDEX organismes notifiés N° 0075 SATRA Technology Europe Limited, Bracewell Business Park, Clonee, Dublin 15, D15 YN2P, Republic of Ireland, organisme notifié N° 2777. Pour savoir quel est l'organisme notifié qui délivre l'AET, se reporter à la fiche technique Rostaing.

Le numéro de lot du produit en lien avec la déclaration de conformité correspondante sur l'éducette du produit.

L'organisme de suivi du produit a délivré une déclaration de conformité pour les exigences de protection selon le module D du Règlement 2016/425 en termes de risques mécaniques et thermiques. La référence à l'indice indique au niveau du marquage de l'EPI :
Selon les recommandations proposées sur le marquage de l'EPI :

Protection contre les risques mécaniques

A: Résistance à l'abrasion (à 4 niveaux : 1 à 4)
B: Résistance à l'usure (à 4 niveaux : 1 à 4)
C: Résistance à la tranchure (à 4 niveaux : 1 à 4)
D: Résistance à la perforation (sur 4 niveaux : 1 à 4)

F: Protection contre les chocs (essai localisé sur 1 niveau identifié par la lettre F si l'exigence est satisfaite) certaines gants, en plus de l'indice 1024, peuvent également apporter une protection contre les chocs.

Avertissements

Un niveau élevé indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les niveaux de performance sont validés que par la partie des gants exposée aux risques (gant, gant, etc.).

Un niveau élevé indique une bonne protection nécessaire pour la prévention de la chute la plus forte.

Les essais ont été réalisés dans des conditions de laboratoire définies par des normes européennes harmonisées.

Si une protection contre les chocs est demandée, la norme ne s'applique que si le gant est porté avec une ceinture de sécurité de la manière suivante : F: Grosses projections de métal liquide (sur 4 niveaux : 1 à 4)

Un niveau élevé indique une bonne protection contre les chocs (essai localisé sur 1 niveau identifié par la lettre F si l'exigence est satisfaite) certains gants, en plus de l'indice 1024, peuvent également apporter une protection contre les chocs.

Il est nécessaire de consulter le marquage apposé sur le gant pour déterminer les risques contre lesquels va protéger l'EPI ainsi que les niveaux de protection nécessaires pour les applications auxquelles il est destiné.

Il est impératif que les gants soient utilisés pour les applications pour lesquelles ils sont prévus à savoir protéger les mains contre les risques mécaniques et thermiques.

Les numéros de lot du produit en lien avec la déclaration de conformité correspondent sur l'éducette du produit.

L'organisme de suivi du produit a délivré une déclaration de conformité pour les exigences de protection selon le module D du Règlement 2016/425 en termes de risques mécaniques et thermiques. La référence à l'indice indique au niveau du marquage de l'EPI :
Selon les recommandations proposées sur le marquage de l'EPI :

Protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou flamme)

B: Chaleur (sur 4 niveaux : 1 à 4)

C: Chaleur convective (sur 4 niveaux : 1 à 4)

D: Chaleur radiante (sur 4 niveaux : 1 à 4)

E: Petites projections de métal liquide (sur 4 niveaux : 1 à 4)

F: Grosses projections de métal liquide (sur 4 niveaux : 1 à 4)

Un niveau élevé indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants sont utilisés sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes uniquement sur le dos, chaleur convective et petites projections valides sur la paume et les doigts, comportement au feu validé et petites doigts et gants endommagés, souillés ou usés.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou flamme).

2. Précautions d'emploi

-Ne pas utiliser ces gants pour manipuler des produits chimiques.

-Avant d'utiliser ces gants pour la première fois, porter des gants pour éviter de montrer tout dommage ou imperfection. Evitez de porter des gants endommagés, souillés ou usés.

-Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou flamme).

3. Protection contre les risques mécaniques

-Ces gants sont destinés pour la manipulation de chemiques.

Schutz gegen mechanische Risiken

A: Schutz vor Abrieb (zu 4 Niveaus : 1-4)

B: Schutz vor Verschleiß (zu 4 Niveaus : 1-4)

C: Schutz vor Abrasion (zu 4 Niveaus : 1-4)

D: Schutz vor Durchdringen (zu 4 Niveaus : 1-4)

E: Schutz vor Stahlstahl (zu 4 Niveaus : 1-4)

F: Schutz vor Spritzer geschmolzenen Metallen (zu 4 Niveaus : 1-4)

Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants doivent geler sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Les gants sont utilisés sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques mécaniques.

4. Protection contre les risques thermiques

-Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants doivent geler sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou flamme).

5. Protection contre les risques chimiques

-Ces gants sont destinés pour la manipulation de chimiques.

Schutz gegen chemische Risiken

A: Schutz vor Abrieb (zu 4 Niveaus : 1-4)

B: Schutz vor Verschleiß (zu 4 Niveaus : 1-4)

C: Schutz vor Abrasion (zu 4 Niveaus : 1-4)

D: Schutz vor Durchdringen (zu 4 Niveaus : 1-4)

E: Schutz vor Stahlstahl (zu 4 Niveaus : 1-4)

F: Schutz vor Spritzer geschmolzenen Metallen (zu 4 Niveaus : 1-4)

Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants doivent geler sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques chimiques.

6. Protection contre les risques thermiques

-Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants doivent geler sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou flamme).

7. Protection contre les risques chimiques

-Ces gants sont destinés pour la manipulation de chimiques.

Schutz gegen chemische Risiken

A: Schutz vor Abrieb (zu 4 Niveaus : 1-4)

B: Schutz vor Verschleiß (zu 4 Niveaus : 1-4)

C: Schutz vor Abrasion (zu 4 Niveaus : 1-4)

D: Schutz vor Durchdringen (zu 4 Niveaus : 1-4)

E: Schutz vor Stahlstahl (zu 4 Niveaus : 1-4)

F: Schutz vor Spritzer geschmolzenen Metallen (zu 4 Niveaus : 1-4)

Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants doivent geler sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques chimiques.

8. Protection contre les risques thermiques

-Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants doivent geler sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou flamme).

9. Protection contre les risques chimiques

-Ces gants sont destinés pour la manipulation de chimiques.

Schutz gegen chemische Risiken

A: Schutz vor Abrieb (zu 4 Niveaus : 1-4)

B: Schutz vor Verschleiß (zu 4 Niveaus : 1-4)

C: Schutz vor Abrasion (zu 4 Niveaus : 1-4)

D: Schutz vor Durchdringen (zu 4 Niveaus : 1-4)

E: Schutz vor Stahlstahl (zu 4 Niveaus : 1-4)

F: Schutz vor Spritzer geschmolzenen Metallen (zu 4 Niveaus : 1-4)

Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants doivent geler sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques chimiques.

10. Protection contre les risques thermiques

-Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants doivent geler sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou flamme).

11. Protection contre les risques chimiques

-Ces gants sont destinés pour la manipulation de chimiques.

Schutz gegen chemische Risiken

A: Schutz vor Abrieb (zu 4 Niveaus : 1-4)

B: Schutz vor Verschleiß (zu 4 Niveaus : 1-4)

C: Schutz vor Abrasion (zu 4 Niveaus : 1-4)

D: Schutz vor Durchdringen (zu 4 Niveaus : 1-4)

E: Schutz vor Stahlstahl (zu 4 Niveaus : 1-4)

F: Schutz vor Spritzer geschmolzenen Metallen (zu 4 Niveaus : 1-4)

Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

Les gants doivent geler sur la paume du gant et sur le dos des gants pour protéger les personnes contre les chocs et les projections violentes.

Il est nécessaire de porter un gant dont les dimensions sont adaptées à la main du porteur. Pour cela se référer à la taille inscrite sur le paquetage, appuyez sur le gant. Les longueurs minimales fixées pour chaque taille sont indiquées sur l'emballage du produit EN 420 + A1 : 2009 gants de protection contre les risques chimiques.

12. Protection contre les risques thermiques

-Une haute Sufe indique une bonne protection (0 : niveau 1 ou non atteint, X : essai non effectué).

